

Commune de MONSTEROUX-MILIEU

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du Conseil Municipal du 25 Janvier 2023

L'an deux mille vingt trois

le 25 Janvier à 18 h 30

le Conseil Municipal de la commune de MONSTEROUX-MILIEU, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mr Denis MERLIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 19 Janvier 2023.

Nombre de Conseillers : En exercice : 14 Présents : 8 Votants : 8

PRESENTS : Denis MERLIN, Thierry MAUCHERAT, Jacques SECONDI, Laurent VANDAELE, Jacques CLECHET, Magali DIDIER, Laurent GALLOT, Valentine MAUCHERAT.

ABSENTS ET EXCUSES : Aurélie COLAS, Anaïs GAGNEUR, Catherine PERRAT, Alexandra SERRE, Max RIBAUD, Pierre SCHIFF.

ORDRE DU JOUR :

- ▶ Rapport annuel du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2021
- ▶ Rapport d'activités CC EBER 2021
- ▶ Déneigement
- ▶ Validation de principe de la Sté VOLTALIS pour le développement de l'effacement diffus de la consommation électrique des foyers sur notre commune proposé par la CC EBER
- ▶ Vidéoprotection devis et demande de subvention
- ▶ Nomination d'un correspondant incendie et secours
- ▶ Proposition renouvellement de l'intervention de l'archiviste en 2023
- ▶ Acoustique restaurant scolaire
- ▶ Questions orales

Mr Denis MERLIN donne lecture au Conseil Municipal du procès-verbal de la réunion du 14 Décembre 2022 et est adopté à l'unanimité.

1. Modification de l'ordre du jour

Il est proposé d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Validation d'une participation financière de la commune pour le déploiement du bus France Service MSA en milieu rural

Mise aux voix

Adopté à l'unanimité (8 voix).

OBJET : VALIDATION D'UNE PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNE POUR LE DEPLOIEMENT DU BUS ITINERANT FRANCE SERVICE MSA DELIBERATION N°2023/01

Le bus France Service MSA va s'installer à la journée ou ½ journée sur différents lieux de la communauté de communes. Ce bus met à disposition des habitants, notamment les personnes âgées et les personnes sans internet, des fonctionnaires pour les aider dans leurs démarches administratives.

Les localités desservies seront Agnin, Chanas, Assieu, Les Roches de Condrieu, Saint-Maurice-l'Exil et Beaurepaire.

Il est proposé de participer à hauteur de 290 €/an au financement du déploiement de ce bus.

L'engagement est pris pour 3 ans du 1/09/2022 au 31/08/2025. Le Maire de Monsteroux-Milieu pourra signer les conventions concernées.

Mise aux voix

La proposition est validée par 6 voix (2 abstentions).

OBJET : RAPPORT ANNUEL DU SERVICE DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES EBER 2021 DELIBERATION N°2023/02

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le rapport annuel du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2021 présenté par la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône.

Le conseil municipal après lecture prend acte de ce rapport annuel du service de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés 2021.

OBJET : RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ENTRE BIEVRE ET RHONE 2021 DELIBERATION N°2023/03

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le rapport annuel d'activités de la CC EBER 2021.

Le conseil municipal après lecture prend acte de ce rapport annuel d'activités de la CC EBER 2021.

2. Déneigement

Un prestataire a été identifié pour réaliser le déneigement. Des préparations sont en cours et une convention sera préparée et sera soumise au vote du conseil municipal. La solution de déneigement sera prête courant février.

Il faudra préparer aussi des conventions pour assurer le déneigement des lotissements les Noisetiers et les Acacias, afin d'assurer le déneigement de ces lotissements.

OBJET : VALIDATION DE PRINCIPE POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EFFACEMENT DIFFUS DE LA CONSOMMATION ELECTRIQUE SUR LE TERRITOIRE DE LA COMMUNE DELIBERATION N°2023/04

En cas de pic de consommation, la Sté VOLTALIS met en place des systèmes d'effacement diffus de la consommation électrique des foyers sur des équipements électriques tels que les chauffe-eaux. VOLTALIS reçoit une rémunération d'ENEDIS pour ce service et les particuliers font des économies d'énergie et ont à disposition une application domotique gratuite pour contrôler à distance le fonctionnement de leurs équipements.

Il est proposé aux communes de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône de valider le principe du fonctionnement proposé par la Sté VOLTALIS.

Et d'autoriser la société VOLTALIS à démarcher les habitants de la commune pour leur proposer cette solution d'effacement diffus de la consommation électrique.

Mise aux voix

La proposition est validée par 6 voix (2 abstentions).

OBJET : PROJET D'INSTALLATION DE LA VIDEOPROTECTION SUR LA COMMUNE –
DEMANDE DE SUBVENTION DELIBERATION N°2023/05

Il est donné lecture de l'étude faisabilité réalisée suite à la décision du conseil municipal du 14 décembre 2022.

Il est proposé :

- D'autoriser le Maire de la commune de signer les engagements et demandes d'autorisation relatives à la mise en place de la vidéoprotection.
- De valider une demande de subvention de 50 000 € auprès de la Région AURA
- De valider une demande de subvention de 20 000 € auprès de l'Etat (DETR)

Mise aux voix

La proposition est adoptée à l'unanimité (8 voix).

OBJET : DESIGNATION AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL D'UN CORRESPONDANT
INCENDIE ET SECOURS DELIBERATION N°2023/06

La Préfecture en application du décret n°2022-1091 du 29 juillet 2022 demande de nommer un correspondant incendie et secours dont les missions sont : information, sensibilisation du conseil municipal et des habitants, préparation des mesures de sauvegarde, organisation des moyens de secours.

Il est proposé de désigner Laurent Vandaele en tant que correspondant incendie et secours.

M. le maire prendra un arrêté en ce sens.

OBJET : RENOUELEMENT DE L'INTERVENTION DU POLE ARCHIVES
DEPARTEMENTALES DU CDG38 EN 2023 DELIBERATION N°2023/07

Monsieur le Maire propose de renouveler l'intervention d'une archiviste du CDG 38 en 2023 pour continuer à trier, éliminer et classer les archives de la commune.

Suivant le rapport d'intervention du 10 novembre 2022, il reste encore beaucoup d'archives à trier soit 30 ml à reprendre ou trier dans le local archives uniquement.

Il est proposé de renouveler l'intervention d'une durée de 5 jours dont 4 jours dans la collectivité et 1 jour au CDG38 au prix de 302 € par jour et le forfait déplacement de 30 € par jour.

D'engager 1630 € pour 5 jours pour finaliser les travaux d'archivage de la commune avec l'aide du CDG38.

Mise aux voix

La proposition est validée à l'unanimité (8 voix).

3. Acoustique restaurant scolaire

La société ISERMATIC a mis à jour son devis pour la mise en place d'une amélioration acoustique.

La commission bâtiment se réunira prochainement pour préparer une proposition auprès du Conseil Municipal et étudier la possibilité de subvention pour cet équipement.

4. Questions orales

Denis

- Plantation d'arbre : il est possible d'avoir des subventions du département. Des arbres de Judée pourraient être plantés devant la cantine et dans la cour de la primaire.

- Règlementation du cimetière : on attend le retour d'information du service des impôts
- Convention UJMM : elle est écrite. Il faut provoquer une réunion.
- Conseils municipaux : il faut que tout le monde fasse un effort pour être présent régulièrement afin d'avoir le quorum (8 élus minimum). Le calendrier des conseils municipaux a été établi pour l'année pour permettre à chacun de s'organiser.

Thierry

- Intervention du maçon sur le mur de l'école le 6 février.
- Le façadier interviendra rapidement à la suite de ces travaux
- La commission bâtiments se réunira prochainement pour faire avancer les différents dossiers (salle polyvalente, appartement, site sportif). L'évacuation d'eau près du restaurant scolaire doit être revue.
- Voirie : il y a eu la réunion hier du syndicat de voirie à la mairie, qui pourra intervenir sur la commune sur l'élagage, l'entretien des chemins et des fossés ainsi que les emplois.

Laurent V

- La commission animation se réunira lundi 30/01.
- Le logo de la commune a été vectorisé.
- L'extinction de l'éclairage public est envisagée au 1/02, sauf sur l'axe RD37 et les éclairages associés dont la signalisation doit être revue.

Jacques C

- PLUI EBER : réunion mardi 7/02 à Monsteroux (25 à 40 personnes).
- Bouclier tarifaire : il faut faire les demandes avant le 31/03 (une pour le tarif réglementé et une pour le tarif non-réglementé).
- Lotissement L'Ozellier : enquête publique à organiser pour la reprise de la voirie.

Valentine

RAS

Magali

RAS

Laurent G

- Décision à prendre concernant la mutualisation de la cantine. La commune de Vernioz ne semble plus vouloir étudier cette option.

Jacques

- Réunion sur les chemins à Montseveroux le 12/01 : étude de boucles de chemins entre les différentes communes avec Montseveroux, Monsteroux-Milieu, Chalon et Bellegarde-Poussieu. L'objectif des prochaines réunions est de faire un plan de ces boucles avant de chiffrer leur remise en état.
- Semaine de l'environnement du 1^{er} au 8 avril : 1^{ère} réunion faite le 11/01. Prochaine réunion 1/02. Outre l'opération village propre, il y aurait une bourse d'échange d'objets utiles, des plantations d'arbre, une intervention de l'ambassadeur du tri, un atelier fresque du climat...
- Prochaine commission finance à prévoir début mars pour préparer le budget 2023

Fin du conseil municipal à 20h28

Le Maire,
Denis MERLIN

